

---

## DESCRIPTION DU POSTE

### INTERPRETE POUR LE CONSEILLER RESIDENT JUMELAGE

Dans le cadre du Programme d'appui à la mise en œuvre de l'accord d'association (P3A) Algérie-Union européenne (UE), financé par l'UE et géré par le ministère du Commerce, un jumelage institutionnel a été lancé au profit du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, à Alger, intitulé « *Appui à la mise en place d'une démarche qualité au sein des services de la protection des végétaux et des contrôles techniques* ».

Un conseiller résident de jumelage (CRJ) chargé de la mise en œuvre opérationnelle du projet de jumelage prendra ses fonctions au mois de **mars 2019**.

Le CRJ bénéficiera des services d'un/e interprète qui interviendra pour collaborer avec lui dans son travail quotidien pour la traduction de documents et l'interprétariat lors de réunions au cours des activités variées qui seront déployées (missions d'experts, conférences, formations en Algérie et visites d'études dans l'UE).

À ce titre, l'Unité de Gestion du P3A, organisme chargé de la gestion administrative du projet de jumelage, recrute :

### UNE INTERPRETE DU CRJ

#### 1. Structure du travail

**Titre du poste** : interprète du conseiller résident de jumelage

**Lieu de travail** : Alger

**Nature contractuelle du travail** : activité indépendante sur la base d'un contrat standard de prestations de service. Par conséquent, l'assistant/e sera responsable de l'acquittement de ses obligations fiscales en relation avec son activité dans le cadre de ce projet, qui résultent de la législation en vigueur, y compris les paiements liés à l'assurance médicale et sociale.

**Rémunération proposée** : Rémunération attractive.

**Durée du contrat de service** : 24 mois, à partir de la date de prise de fonction du CRJ. Le/la candidat/e retenu/e est soumis/e à une période d'essai de 3 mois. Le contrat est valable à partir de sa date de signature, jusqu'à l'échéance du projet de jumelage.

#### 2. Fonctions

- Traductions de l'italien vers le français et du français vers l'italien de documents réglementaires et de supports de présentation techniques sur les sujets couverts par le jumelage;
- Interprétariat consécutif (et le cas échéant simultané) pour des experts italiens effectuant des missions à Alger et lors de visites d'étude en Italie de groupes d'experts algériens
- appui au CRJ et aux experts de l'UE et algériens pour contribuer au bon déroulement du projet
- assistance dans la gestion et dans le suivi de l'ensemble des activités du projet ;
- participation à la rédaction et mise en forme des livrables et documents liés au projet.



---

### 3. Profil

**Formation :** Diplôme universitaire

**Expérience :** Une expérience similaire d'une durée égale ou supérieure à 2 ans sera considérée comme un avantage.

**Compétences :**

- Linguistiques :
  - Excellente maîtrise des langues française et italienne, écrites et parlées ;
  - Bonne maîtrise de l'arabe, écrit et parlé
  - Bonnes capacités de rédaction, de synthèse et d'analyse ;
- Administratives :
  - Maîtrise des outils bureautiques (maîtrise de MS Office, Word, Excel, PowerPoint), et d'internet ;
  - Connaissance des procédures de l'UE ou de la gestion de projets internationaux et des connaissances en gestion de projet seraient un avantage.

**Exigences du poste :**

- Ponctualité, disponibilité et flexibilité (horaires non fixes) ;
- Excellentes capacités organisationnelles : autonomie, rigueur, pragmatisme, méthode ;
- Excellentes qualités de communication : sens de la diplomatie et de la communication avec des experts de différentes nationalités ;
- Capacités pour le travail en équipe ;
- Disponibilité pour les déplacements dans l'agglomération d'Alger.

### **Candidature**

Envoyez votre candidature en français :

CV détaillé en format européen, téléchargeable sur [www.p3a-algerie.org](http://www.p3a-algerie.org) + lettre de motivation par e-mail à [alice.wanneroy@agriculture.gouv.fr](mailto:alice.wanneroy@agriculture.gouv.fr)

***Les candidat(e)s retenu(e)s sur CV seront invité(e)s à un entretien de sélection qui aura lieu au courant de février 2019.***

Date limite de réception des candidatures : 5 février 2019.

